

# VENTES DE BETAIL D'ELEVAGE ET DE RENTE A BERTHOUD

Date: .....

## Formule d'accompagnement

No de catalogue: ..... Nom et empreinte de la bête: .....  
Nom du vendeur: .....  
A vêlé la dernière fois ou est portante selon l'inscription: oui  non   
dans la négative: vêlé le: .....  
inséminée le: .....  
avec taureau: .....  
Ev. nouveau prix minimum: Fr. ....  
Quantité de lait garantie: .....kg  
Cellules actuelle Ø dernière lact.: ...../.....1000/ml

Les animaux seront payés environ 21 jours après la vente par le comité de la vente aux enchères, pour autant qu'il n'y ait pas de contestations. Toute contestation est à communiquer au gérant immédiatement.

Remarques concernant l'animal (pour le commentaire):

.....  
.....  
.....

### Historique BDTA

Le vendeur certifie que l'historique de l'animal est complet et correctement inscrit à la BDTA. Si tel n'est pas le cas, il en supportera les frais.

### **Maladie / accident:**

Si l'animal ne peut pas être présenté en raison de maladie, accident, mauvais lait, etc., il y a lieu de le signaler aussitôt à celui qui a inscrit l'animal.

**Attention! Il y a lieu d'apporter les documents suivants dans une enveloppe C5. L'enveloppe doit être pourvue du numéro de la bête figurant dans le catalogue!**

- Formule d'accompagnement
- Certificat d'ascendance mis à jour
- Carte SMM (attestation de saillie) ou éventuellement carte d'écurie
- Document d'accompagnement
- **Bulletin de versement** pour virer le produit de la vente.

**Les animaux doivent être propres et tondus et avoir du lait dans le pis depuis env. 10 heures.** Par sa signature, le vendeur se déclare d'accord avec les conditions de la vente aux enchères figurant dans le catalogue.

Lieu et date: ..... Signature: .....